

# 1-4 Budget prévisionnel global de l'association

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 20

ou date de début

date de fin

CHARGES	MONTANT <sup>7</sup>	PRODUITS	MONTANT <sup>7</sup>
<b>60 - Achats</b>	13 417 €	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	0 €
Achats stockés (matières premières, autres)	0 €	<b>73 - Dotation et produits de tarification</b>	0 €
Achats d'études et de prestations de services	0 €	<b>74- Subventions d'exploitation (8)</b>	565 768 €
Achats de matériel, équipements et travaux	3 954 €	État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	€
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	0 €	Préfecture Bouches-du-Rhône	21 000 €
Achats de marchandises	9 463 €		€
Autres achats	0 €		€
<b>61 - Services extérieurs</b>	98 004 €	Région(s) (à préciser)	€
Sous-traitance générale	0 €	Dispositif JE DEVIENS ENTREPRENEUR / Répartition régionale	132 351 €
Redevances de crédit-bail	0 €		€
Locations mobilières et immobilières	55 440 €	Département(s) (à préciser)	€
Charges locatives et de copropriété	0 €	Bouches-du-Rhône / Répartition départementale	11 254 €
Entretien et réparations	27 247 €		€
Primes d'assurances	758 €	<b>TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoires</b>	133 000 €
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	14 559 €	- Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central) <i>Emploi &amp; Insertion</i>	30 000 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	25 469 €	- Territoire Marseille-Provence	40 000 €
Personnel extérieur	0 €	- Territoire du Pays d'Aix	40 000 €
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 262 €	- Territoire du Pays Salonais	5 000 €
Publicité, information et publications	1 273 €	- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	8 000 €
Transports de biens et transports collectifs du personnel	0 €	- Territoire Istres-Ouest Provence	5 000 €
Déplacements, missions et réceptions	9 049 €	- Territoire du Pays de Martigues	5 000 €
Frais postaux et de télécommunications	9 885 €	Communes (à préciser)	€
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	0 €	Métropole Aix-Marseille Provence / Contrat de ville Marseille	8 000 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	934 €	Ville de Marseille	10 000 €
Impôts et taxes sur rémunérations	0 €		€
Autres impôts et taxes	934 €	Organismes sociaux (détailler):	€
<b>64 - Charges de personnel</b>	512 022 €	Fonds européens	142 601 €
Rémunérations du personnel	491 290 €	L'agence de services et de paiement	€
Charges sociales	0 €	Autres établissements publics	9 244 €
Autres charges de personnel	20 732 €	Aides privées	98 318 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	105 930 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0 €
<b>66 - Charges financières</b>	0 €	Dont cotisations, dons manuels ou legs	€
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	0 €	<b>76 - Produits financiers</b>	190 008 €
<b>68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	0 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	0 €
<b>69 - Impôts sur les bénéfices</b>	0 €	<b>78 - Reprises sur amortissements provisions</b>	0 €
		<b>79 - Transfert de charges</b>	0 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>755 776 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>755 776 €</b>

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>9</sup>

<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature (3)</b>	0 €	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	0 €
Secours en nature	0 €	Bénévolat	0 €
Mise à disposition gratuite biens et prestations	0 €	Prestation en nature	0 €
Personnel bénévole	0 €	Dons en nature	0 €
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>755 776 €</b>	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>755 776 €</b>

**Important :** Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués. **Ne pas indiquer les centimes d'euros.**

Fait à : Marseille

Le 03/09/2019

Signature du Président

Sébastien CHAZE, Directeur Adie Région Sud  
Par délégation de signature du Président



Cachet de l'association  
Direction régionale  
Provence Alpes Côte d'Azur  
31, rue Mazenod, 13002 Marseille

www.adie.org

<sup>7</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros. <sup>8</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

<sup>9</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.